

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2021

PRÉSENTS : Messieurs Lavail, Fidanza, Dubois, Duboscq, Blakoe, Lacoste, Woilrand.
Mesdames Fontebasso, Duboscq

ABSENTE EXCUSÉE : Mmes Tittarelli, Ferrandi

SECRETAIRE DE SEANCE : André Fidanza

Début Conseil 20H10

1) Validation de compte rendu du conseil municipal du 29 janvier 2021.

Compte rendu validé à l'unanimité.

2) Délibération SDEHG (rénovation éclairage public)

Ces travaux auront un coût de 38 500 € environ, dont 30 800 € à la charge du SDEHG et 9 746 € à la charge de la Commune. (Travaux : 7 700 €, Maitrise d'œuvre : 1 925 €, TVA non récupérable : 121 €)

Deux possibilités de financement :

- Par emprunt sur 12 ans auprès du SDEHG : 12 annuités de 945 € (soit 11 340 €)
- Au comptant : soit 9 746 €

Les finances de la Commune nous permettent d'opter pour un paiement comptant des travaux de rénovation de l'éclairage public. Cette solution permettra à la Commune d'économiser près de 1 600 euros.

Après exposé des faits par M. Le Maire, le conseil prend délibération pour effectuer ces travaux et choisit le paiement au comptant.

Il sera également demandé au SDEHG d'étudier l'ajout d'un point lumineux sur la RD 635 entre les maisons de M. Fidanza et Mme et M. Motreuil.

3) Délibération extinction éclairage public

Dans un souci d'économie d'énergie, de rationalisation de l'éclairage public et de respect de l'environnement, le conseil municipal prend par délibération la décision de couper l'éclairage public de 23h à 6h matin.

La rénovation de l'éclairage public et l'extinction de 23h à 6h, devrait permettre à la Commune de faire une économie estimée entre 1500 et 2000 € par an sur sa facture d'électricité.

4) Choix panneaux extinction éclairage public

La décision de l'extinction de l'éclairage public durant une période de la nuit entraîne des obligations réglementaires comme la pose de panneaux d'information aux entrées de l'agglomération. L'achat de quatre panneaux est donc nécessaire. Un devis global demandé à l'entreprise GIROD SIGNAUX, fait apparaître un coût moyen de 105 € (panneau + poteau + collier). S'il y a possibilité les panneaux seront installés sous le panneau d'entrée d'agglomération, ce qui évitera la pose de poteaux supplémentaires.

Après présentation des différents modèles proposés par l'entreprise GIROD, le conseil municipal choisi le modèle 500X500 mm :



5) Délibération statuts Eaux Barousse

Un certain nombre de points et d'évolution des compétences communales, transférées aux communautés de Communes entraîne une modification des statuts du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save. Il est demandé aux Communes de délibérer pour valider la mise à jour des statuts du SEBCS. Après énumération M. Le Maire des mises à jour proposées, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces modifications.

6) Présentation du Budget Préliminaire 2021

Monsieur Le Maire présente le budget préliminaire 2021, budget qui sera voté lors du prochain Conseil Municipal fin mars. Le budget doit être voté avant le 15 Avril.

7) Présentation aménagement traversée village

Suite à une demande auprès du CAUE en Octobre 2020, d'une étude sur la sécurisation de la traversée du village, M. Aramendy, nous a remis son étude la semaine dernière et a été reçu ce vendredi à 14h à la Mairie pour nous expliquer les diverses orientations proposées. Suite à ce rendez-vous, et les remarques des personnes présentes (Mme Fontebasso, M. Fidanza, M. Blakoe et M. Le Maire), M. Aramendy va retravailler son étude et revenir vers nous dès que possible.

8) Entretien Village

Suite à des discussions lors des précédents conseils municipaux pointant un entretien des espaces verts du village insuffisant, certains membres du Conseil Municipal ont effectué, le 7 février dernier, un diagnostic des différents lieux à entretenir au village.

Ces dernières années l'entretien du village était effectué par un agent de la Communauté des Communes. La Commune avait mandaté le CCCGS pour 8 à 10 journées d'entretien par an. En 2020, impacté par la crise liée au COVID19, seules 4 journées d'entretien ont pu être réalisées par l'agent de la Com Com. Les tontes non réalisées en 2020 par la Com Com, ont été réalisées par M. Le Maire et M. Le Premier Adjoint, ainsi qu'une fauche effectuée par Thomas Woilrand avec le tracteur familial.

Néanmoins les 8 jours de passage prévus depuis des années restent insuffisants au vu des attentes pour l'entretien du village. Il a donc été inscrit au budget préliminaire une augmentation de la section entretien passant de 2300 € en 2020 à 4000 €. Le but étant néanmoins de maîtriser les dépenses sur ce poste et de ne pas dépasser les 3000 à 3300 €.

Diverses entreprises ou organismes ont été contactées pour une demande de devis. Deux organismes ont décliné notre sollicitation (Centre 'Le Bosquet salies', ESAT les ateliers du Comminges ST Gaudens), et nous avons reçu trois devis pour 16 journées d'entretien par an :

Devis Com Com CGS.....	2 944,00 €
Devis Gauthier Cigagna.....	4 300,80 €
Devis Florian Saves.....	2 913,56 €

Après examen des divers devis, le Conseil Municipal choisi de confier l'entretien du village pour l'année 2021 à M. Florian Saves. Le Conseil décide de faire confiance à un jeune autoentrepreneur ayant pour projet d'installer sa société sur la Commune de Le Fréchet.

Monsieur Le Maire fait néanmoins remarquer que M. Saves n'est pas assujetti à la TVA, d'où un montant de devis inférieur aux autres.

9) Point travaux Logement Communal

Les travaux de rénovation du logement communal ont débuté le 15 janvier par la pose du conduit pour le poêle. Le poêle sera installé le 4 mars.

Les travaux de peintures sont terminés, il restera quelques retouches qui seront réalisées après la pose des menuiseries.

La pose des menuiseries devrait intervenir vers le 15 mars...

L'isolation de la cage d'escalier a été réalisée par M. Le Maire ainsi que la réfection de l'électricité de la salle de séjour.

Restera à isoler le faux plafond du palier du 1er étage. Poser le sèche serviette de la salle de bain, le radiateur de la troisième chambre, et une VMC dans la salle de bains.

Monsieur Le Maire propose de réaliser divers autres travaux et achats afin de mettre en conformité le logement à savoir :

- Refaire le tableau électrique très vétuste...
- Retirer le câble téléphonique
- Acheter un meuble de Salle de Bains

Après discussions le Conseil Municipal décide de refaire le tableau électrique et retirer le câble téléphonique. Pour le meuble et aménagement de la salle de bain le Conseil Municipal décide de réduire le montant du premier loyer et laisser les futurs locataires choisir eux même le mobilier de la salle de bains.

10) Délibération Tarif Location Logement Communal

Suite aux travaux de rénovation thermique réalisés dans le logement communal, la Commune devrait pouvoir atteindre les objectifs fixés par le Département et prétendre à une subvention comprise entre 2000 et 3500 €.

Cette subvention sera soumise à signature d'une convention avec le Département, et nous imposera un prix plafond de loyer mensuel (779,52 € + 15 € pour jardin), ainsi qu'un plafond de ressources des locataires.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer le prix mensuel du loyer suite aux rénovations réalisées.

Le logement devrait être disponible au mieux le 1er avril, au pire le 1 mai 2021.

Après discussion, le Conseil Municipal délibère sur un tarif mensuel de location de : **570€/mensuel**, charges comprises (Eau pour 130 euros annuel, poubelles et entretien poêle à pellets).

11) Questions diverses

- Devis crépis mur Campanère coté fossé mère. Suite aux travaux d'aménagement du fossé mère il apparaît un défaut esthétique du dit mur coté fossé. La projection d'un crépis couleur beige pourrait palier ce défaut. Un devis a été demandé à M. Moreira. Le coût s'élèverai à 960 € TTC
- Point révision PLU, un travail de zonage des parcelles urbanisables de la Commune a été transmis à M. Terrade du PETR. Nous sommes dans l'attente de son retour.
- Paillage plantations... Une matinée ajout de paillage sur les plantations de la réserve incendie et de l'espace vert de Campanère doit être envisagé...
- Point sur la Commission Culture et Patrimoine, par M. Duboscq. M. Duboscq souligne sa déception face au déroulement de la Commission Culture et Patrimoine de la Communauté des Communes. Le manque de pédagogie et d'explication sur le fonctionnement et les projets de cette Commission aux nouveaux arrivant était assez dommageable. M. Duboscq s'est néanmoins proposé pour aider la Commission dans la mise à jour d'informations relatives à la culture et au patrimoine sur le site internet de la Com Com.
- Monsieur Le Maire fait remarquer que la 'Commission finance' à laquelle il a participé, ne présage pas des lendemains sereins. Et que si la seule solution apportée par le Bureau de la Com Com est l'augmentation des taux d'impositions pour pallier le déficit de la Com Com, alors il ne votera pas le budget proposé par son Président.
- M. Woilrand, rappelle comme au précédent Conseil Municipal, que trois interventions par an consacrées au nettoyage de l'intérieur de l'église ne seraient pas un luxe. M. Le Maire rétorque que : 'Y a cas !!!' et propose à M. Woilrand de fixer et proposer des dates et que ceux qui peuvent y participer se manifestent. M. Le Maire propose également que la Commune investisse dans un aspirateur de 'Chantier' pour aider au nettoyage...

Fin conseil 00h04